

## **GABARIT - PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES**

- Le plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) est un document synthèse qui doit être déposé au ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) dans les trois (3) mois suivant la signature de la convention d'aide financière;
- Le PIAR couvre le budget alloué dans le cadre d'Accès entreprise Québec (AEQ);
- Le présent gabarit peut servir d'outil principal ou d'outil de bonification dans le cadre d'une planification stratégique existante à la MRC ou chez l'organisme délégataire;
- La MRC ou l'organisme délégataire peut utiliser un autre gabarit pour le dépôt de son PIAR. Il est aussi possible de prendre le présent gabarit et d'en adapter le contenu;
- Le plan doit être élaboré en collaboration avec le comité aviseur tel que défini dans la convention;
- Le PIAR sert à expliquer l'utilisation que la MRC ou l'organisme délégataire entend faire des sommes reçues en fonction des objectifs d'Accès entreprise Québec;
- Lors du développement des enjeux, il faut y associer minimalement un objectif général et un axe d'intervention. Cette façon de faire permet de couvrir les objectifs généraux et les axes d'intervention d'Accès entreprise Québec;
- La convention d'aide financière inclut des obligations qui ne font pas partie des objectifs ou des axes d'Accès entreprise Québec. La MRC pourrait au besoin ajouter des actions à son plan pour couvrir les obligations telles que la participation aux activités de développement des compétences offertes par les partenaires, la publication du plan d'intervention ou encore sa mise à jour et la reddition de comptes;
- Dans le cas où la MRC fait une mise à jour de son PIAR, une copie devra être déposée au MEI;
- La liste des entreprises accompagnées sera demandée.

Date du plan :	14 juin 2022
Dates de mise à jour :	

Enjeux de développement économique à travailler par la MRC	Objectifs d'Accès entreprise Québec en lien avec l'enjeu	Axes d'intervention d'Accès entreprise Québec en lien avec l'enjeu	Objectifs à atteindre	Actions / interventions à mettre en place	Ressources	Échéanciers	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les enjeux doivent avoir été élaborés ou entérinés par le nouveau comité aviseur;</li> <li>✓ Généralement, de quatre à sept enjeux sont raisonnables pour l'atteinte réelle des objectifs par les actions concrètes;</li> <li>✓ Les enjeux pourraient provenir d'une réflexion territoriale ou d'études diverses.</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Améliorer les services aux entreprises;</li> <li>2. Développer une offre de services qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRC;</li> <li>3. Donner accès à des services comparables sur le territoire;</li> <li>4. Assurer que les entreprises puissent se déployer et atteindre leur plein potentiel.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Accompagner les entreprises et les entrepreneurs dans leur projet d'affaires;</li> <li>2. Référer les entreprises aux ressources, programmes et services existants afin d'aider, de manière optimale, tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coops, entreprises manufacturières, services, etc.);</li> <li>3. Intervenir à l'échelle de la MRC pour permettre une accessibilité de proximité aux services au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs;</li> <li>4. Collaborer avec différentes ressources et expertises sur le territoire des MRC pour maximiser l'offre de services aux entrepreneurs;</li> <li>5. Collaborer étroitement avec Investissement Québec (IQ) dans chaque région pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leur processus et leur croissance;</li> <li>6. Contribuer à faciliter les démarches de financement en lien avec des projets d'entreprises divers et variés, notamment par les FLI, les FLS et d'autres fonds régionaux dédiés;</li> <li>7. Dynamiser l'économie locale de la MRC par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.</li> </ol>	<p>Inclure quelques objectifs <b>SMART</b> par enjeu :  <b>S</b>pécifique  <b>M</b>esurable  <b>A</b>ccceptable  <b>R</b>éaliste  <b>T</b>emporellement défini</p>	<p>Pour chaque objectif, élaborer des actions ou interventions qui seront mises en place pour atteindre l'objectif.</p>	<p>Identifier si les actions seront prises en charge par une nouvelle ressource ou une ressource existante.</p>	<p>Pour chaque action, une échéance doit être associée.</p>	<p>L'indicateur de performance peut être quantitatif ou qualitatif.  <i>N.B. Les indicateurs de performance devraient aussi être en lien avec la reddition de comptes annuelle du service.</i></p>	<p>Le temps imparti par les ressources concernées (nouvelles et anciennes) à la réalisation des actions en lien avec l'atteinte de l'objectif.  <i>N.B. 100 % du temps d'une ressource peut être scindé en plusieurs actions.</i></p>

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Axes d'intervention d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
1. Embauche d'une ressource spécialisée en tourisme	1	2 et 7	Embauche d'une ressource supplémentaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquée spécifiquement dans le secteur du tourisme;</li> <li>- Qui répond à l'ensemble des besoins généraux identifiés des entreprises touristiques :               <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Favoriser l'accès à nos services et prise en charge;</li> <li>2. Bonifier le suivi et l'accompagnement d'un point du montage de dossiers et du financement.</li> </ol> </li> </ul>	Offre d'emploi incluant les objectifs à atteindre. Exemples de critères identifiés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orienter les entrepreneurs vers les services appropriés;</li> <li>- Faire connaître aux entreprises les services offerts;</li> <li>- Assurer le suivi et le conseil auprès des entreprises;</li> <li>- Visiter les entreprises;</li> <li>- Maillage;</li> </ul>	D'ici le 30 septembre 2022	Une personne embauchée d'ici le 30 septembre 2022	Temps non imparti aux ressources.

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Axes d'intervention d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
2. Accompagnement des entreprises dans le cadre d'une offre de services globale adaptée aux besoins généraux des entreprises de la MRC.	2-3-4	1-2-4-5-6	Améliorer notre connaissance du portrait des entreprises de notre territoire, des partenaires et des programmes.	Réalisation d'un portrait des entreprises du territoire relativement à leurs besoins à partir d'une tournée des entreprises;	Le 30 septembre 2022	Obtention des résultats du sondage sous forme de rapport. Réactivation de la page Facebook Développement de deux outils de communication	40% du temps des deux ressources originales jusqu'à la fin septembre 2022
			Augmenter la prise en charge des entreprises.	Visites et démarchage auprès des entreprises à accompagner d'un point de vue stratégique.	Le 31 mars 2023	250 visites terrain par année.	30 %
			Améliorer l'accompagnement des entreprises en cours et après projet d'investissement.	Effectuer des entrevues individuelles (téléphoniques, courriels, visites virtuelles ou présentiels) avec les promoteurs et entreprises.	Le 31 mars 2023	100 % des entreprises aidées au cours des deux dernières années (2021 et 2022).	40 % de chacune des ressources
			Activer une cellule de soutien au recrutement international	Participation des ressources aux formations liées au recrutement international Établissement de partenariats	Le 31 mars 2023	Assister à au moins dix formations spécifiques au recrutement international Partenariat avec Développement02 et Promotion Saguenay en ce qui a trait au recrutement international	15% de l'une des trois ressources

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Axes d'intervention d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
3. Maillage et synergie avec les partenaires et les entreprises.	2	2-4-5-6	Favoriser le partenariat entre les différents organismes et les entreprises.	Consultation et implication des partenaires en fonction des secteurs d'activité. Actualisation de la politique d'investissement et du mode opératoire	Le 31 mars 2023	Dix rencontres de maillage entreprises et partenaires. Politique d'investissement actualisée	20 %
			Développer la concertation avec les partenaires du milieu.	Rencontres d'échanges sur les offres de services de chacun des partenaires.		Six partenaires rencontrés en lien avec les offres de services. Partenariat avec Promotion Saguenay en ce qui a trait au mentorat	
			Réactiver la cellule de mentorat.	Recherche de nouveaux mentors et mise en place de la structure.		Cinq nouveaux mentors. Partenariat avec Promotion Saguenay en ce qui a trait au mentorat	15% de l'une des trois ressources
4. Expertise des ressources nouvellement embauchées.	1	7	Développer les connaissances et l'expertise des nouvelles ressources en lien avec les attentes du programme AEQ.	Participation des ressources aux formations liées à la mise en place du programme AEQ.	Le 31 mars 2023	Assister à 80 % des formations données.	De 5 à 10%

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Axes d'intervention d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
5. Faire connaître les services de la MRC par les entreprises ou les promoteurs.	1-3	3-7	Améliorer la connaissance des services de la MRC par les entreprises ou les promoteurs.	<p>Complétude de la tournée des entreprises</p> <p>Effectuer la promotion des services de la MRC selon le plan de communication établi.</p> <p>Augmentation du niveau de présence sur le terrain par le biais de la hausse du nombre de visites et par la présence dans les bureaux municipaux</p> <p>Diffusion uniforme, différenciée et ciblée des programmes et des initiatives spécifiques aux entreprises</p>	Le 31 mars 2023	Banque de données Adoption du plan de communication par le comité aviseur.	25 à 30 % (incluant la mise en œuvre des actions)